

Programme des « Assises nationales sur la fin de vie » du 28 juin 2023

09 : 00 - Accueil

09 : 15 - Mot d'ouverture de Jean-Luc Romero-Michel, président d'honneur de l'ADMD

09 : 30 - Présentation des Assises par Yoann Brossard, secrétaire général de l'ADMD

09 : 45 - Intervention de Martial Breton, membre de la Convention citoyenne sur la fin de vie

10 : 00 - 1^{ère} table ronde, *Choisir sa fin de vie, un nouveau droit humain*

Descriptif : A travers le prisme de la philosophie, de la bioéthique, de la politique, et du droit constitutionnel, cette table ronde a pour objectif d'affirmer que le libre choix constitue un nouveau droit humain.

Modérateur : Julien Cendres, écrivain et membre du comité d'honneur de l'ADMD

Intervenants : Christian Gaudray (Président, UFAL), Raphaël Enthoven (Philosophe, écrivain, essayiste), Christiane Vienne (Sérénissime Grand Maître, GLMF), Patrick Baudouin (Président, LDH), Jean-Sébastien Pierre (Président, FNLP), Frédérique Plaisant (Présidente, FFC), Matthias Savignac (Président, MGEN).

11 : 30 - 2^{ème} table ronde, *Droits du patient et liberté du médecin*

Descriptif : Cette table ronde traite le sujet du rapport entre médecin et patient, particulièrement du point de vue du droit du citoyen pour décider sur sa fin de vie et de la liberté du médecin à assister le patient dans sa décision. Seront ainsi abordés les sujets d'euthanasie, de suicide assisté, de soins palliatifs ainsi que du droit à l'objection de conscience.

Modératrice : Giovanna Marsico, directrice du CNSPFV

Intervenants : Anne Vivien (Vice-présidente, ADMD), Jean-Louis Touraine (Député honoraire, professeur émérite de médecine), Valérie Dépadt (Maître de conférences en droit privé, ancienne membre de la commission Sicard), Emmanuel Hirsch (Professeur d'éthique médicale, directeur de l'éthique du groupe Orpea).

13 : 00 - Pause déjeuner

14 : 30 - 3^{ème} table ronde, *En Europe, une liberté très strictement encadrée*

Descriptif : A partir de la description des divers cadres législatifs en Europe, cette table ronde cherche à démontrer que l'existence d'une loi sur la fin de vie n'est pas à l'origine de dérives mais au contraire, qu'elle assure un cadre effectif pour l'exercice du droit de mourir dans la dignité.

Modératrice : Martine Lombard, professeur émérite de droit public à l'Université-Paris II Panthéon-Assas

Intervenants : Jacqueline Herremans (Présidente, ADMD Belgique), Loren Arseguet (Membre du bureau exécutif et responsable de la communication et des relations internationales, AFDMD), Jean-Jacques Schonckert (Président, ADMD Luxembourg), Jean-Jacques Bise (Co-président, Exit-Suisse Romande).

16 : 00 - *Les Français et la fin de vie* : présentation des résultats du sondage par Frédéric Dabi, directeur général de l'IFOP

16 : 15 - Présentation de la tribune rédigée par les Jeunes ADMD

16 : 30 - Présentation de la proposition législative de l'ADMD par Jonathan Denis, président de l'ADMD

17 : 00 - Prise de position des groupes parlementaires face à la proposition de loi de l'ADMD

17 : 40 - Présentation de l'avis 139 du CCNE par Alain Claeys, rapporteur de l'avis, co-auteur et co-rapporteur de la loi de 2016

17 : 50 - Intervention d'Olivier Falorni, député et président du groupe d'études sur la fin de vie à l'Assemblée nationale

18 : 00 - Discours de clôture par Agnès Firmin Le Bodo, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé auprès du ministre de la Santé et de la Prévention